AGROCAMPUS 47



CAP **Jardinier Paysagiste**



47600 NÉRAC



PLUS D'INFOS

objectifs objectifs

- Obtenir une première qualification professionnelle dans le domaine des travaux paysagers
- Assurer la réalisation et l'entretien d'un espace vert (parc, jardin, arboretum ...) privé ou public

rmation

- Acquérir des connaissances sur les travaux d'entretien d'espaces paysagers et ou naturels (taille tonte, débroussaillage...)
- Acquérir des connaissances sur la mise en place d'ouvrages et de végétaux (travail du sol, plantations, travaux de construction...)
- Acquérir des connaissances pour savoir communiquer en situation professionnelle

alternance

Formation sur 2 années (possibilité de modulation de parcours sur 1 ou 3 années)

- 12 semaines par an au CFA soit 420H
- 35 semaines par an en entreprise
- 5 semaines par an de congés payés

conditions d'admission

- Etre issu de classe de 4^{ème}, 3^{ème}
- Avoir entre 15 et 30 ans, possibilité de dérogation
- Accueil travailleurs handicapés (Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA) WWW.AGROCAMPUS47.FR



CAP

Jardinier Paysagiste

DÉBOUCHÉS



- Entrée directement dans la vie active, dans une entreprise du paysage
 - Paysagiste
 - · Espaces verts des collectivités
- Une poursuite de formation:
 - · BPA TAP
 - · BAC PRO AP
 - · Spécialisation en ouvrage, maçonnerie, élagage, terrain de sport...



un service d'information et d'orientation vous aide à définir votre parcours

LESavantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (à partir de 27% du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration, permis)
- Aides de l'état pour l'employeur
- Délivrance :
 - o Diplôme de SST (sauveteurs, secouriste du travail)
- Un 1^{er} équipement pris en charge par la branche professionnelle

accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés (plateforme numérique)

examen

- Contrôles en cours de formation
- Epreuve orale terminale d'explicitation de pratiques professionnelles

mobilité à l'étranger

• Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+

• Expérience professionnelle validée dans le CV (EUROPASS

hébergement

• Hébergement assuré dans notre internat

Restauration au CFA

Plus d'infos sur notre site internet www.agrocampus47.org

WWW.AGROCAMPUS47.FR



AGRO CAMPUS









